



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE PIE XII À UNE RENCONTRE DES DÉLÉGUÉS DES NATIONS EUROPÉENNES À LA FAO**

Samedi 21 février 1948

Votre démarche Nous touche vivement, Messieurs. Adonnés à une tâche sociale dictée par la conviction et le sentiment de la grande fraternité humaine, vous avez voulu Nous manifester, de la manière la plus délicate, que vous savez aussi voir et apprécier, chez le Père commun des chrétiens, le cœur qui étend son affection et sa sollicitude paternelle à toute l'humanité souffrante et besogneuse, sans distinction de nation et d'origine.

De Notre côté, il Nous plaît de reconnaître et de louer l'ampleur de vues qui a inspiré à l'Organisation des Nations unies et dessiné le plan de votre institution spécialisée pour l'alimentation et l'agriculture, la largeur d'âme qui en caractérise l'économie et l'application, la sagesse enfin et la méthode avisée qui préside à sa réalisation, en sorte que les efforts de chacune des nations, conjugués tous ensemble dans la mesure du possible, pourvoient, avec plus d'efficacité, au soulagement et au bien-être de toutes par l'accroissement, la mise en œuvre, l'utilisation opportune de leurs ressources respectives.

En travaillant, comme vous le faites, à intensifier et équilibrer la production et la répartition de tous les produits alimentaires et agricoles, qui peuvent promouvoir le progrès économique général, vous contribuez à affranchir les nations de l'angoisse où les met la disette, de l'humiliation qu'elles sentiraient à quémander l'aumône. Vous les rendez toutes réciproquement et solidairement bénéficiaires et bienfaitrices les unes des autres.

Il n'est que juste de viser avec un particulier intérêt à l'amélioration des conditions de vie dans les populations rurales qui, pourvoyeuses diligentes de toute la communauté dans les années prospères, et agentes même, par leur labeur, de cette prospérité, sont pourtant les premières victimes de la pénurie causée par le caprice des saisons, par les ravages de la guerre, qui, en maintes contrées, ont laissé pour longtemps le sol nourricier stérile et incultivable, par les malaises et les complications de l'économie.

Comment ne Nous réjouissons-Nous pas aussi, Messieurs, à constater votre désir de prendre en considération les postulats de la doctrine sociale catholique. En effet, loin d'y avoir opposition ou même seulement contraste entre la doctrine sociale catholique et la doctrine sociale naturelle, la première ne fait que tenir compte, dans les applications de la seconde, des destinées éternelles de l'homme, si bien que l'on peut appliquer, à cet égard, à l'Église la déclaration que faisait de lui-même le Christ, lorsqu'il affirmait qu'il n'était point venu pour abroger la loi, pour en altérer un iota, mais pour la parfaire et pour la couronner. Si donc l'Église, comme son fondateur et son chef, proclame que l'homme ne vit pas uniquement de pain, elle a, comme lui, la compassion la plus profonde et la plus aimante pour l'immense foule qui a faim.

C'est vous dire l'intérêt que Nous portons à votre labeur, sur lequel Nous appelons de tout Notre cœur les fécondantes bénédictions divines.

** Discours et messages-radio de S.S. Pie XII, IX,*
Neuvième année de pontificat, 2 mars 1947- 1er mars 1948, pp. 461-462
Typographie Polyglotte Vaticane.

L'Osservatore Romano 22.2.1948, p.1.

Documents Pontificaux 1948, p.79-81.
